



COMMUNE de VEZELS-ROUSSY
15130 VEZELS-ROUSSY
mairie.vezelsroussy@wanadoo.fr

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL 2 MAI 2024 PROCES VERBAL

La séance est ouverte à 20 heures 30 minutes.

Etaient présents : Mrs TOURLAN Jean-Luc, ROUMANIOL Jacques, PEGORIER Jean-Luc, LAMOUREUX Alain, Mmes, PRADAL Stéphanie, PEPIN Monique, BOLLAERT Maryse, VIGNES Sylvie, LESCURE Céline, CAPREDON Jean-Baptiste

Présents : 10

Absents excusés : Mr MAX Pablo

Désignation du secrétaire de séance : Jean-Baptiste CAPREDON

Approbation du PV de la séance du 14 mars 2024 : le PV est adopté à l'unanimité

DECISIONS

Inauguration Gîte étape :

L'inauguration du gîte étape est confirmé au 3 mai 2024 à 17h30. Un point est fait sur les invités présents.

Tour du Cantal Cadets :

Pour rappel la commune organisera avec l'A.C.V. A, une étape du Tour du Cantal Cadets, le 15 juin 2024. A cette occasion, une initiation VTT sera mise en place via un moniteur agréé. Le comité des fêtes organisera la restauration de la journée.

Le départ de la course est prévu à 14h30.

Elections :

Le planning de permanence du bureau de vote pour les élections européennes a été validé.

DELIBERATIONS

Amendes de police 2024

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le courrier en date du 26 février 2024 afférent à l'appel à projets du programme d'amendes de police 2024.

Monsieur le Maire suggère le dépôt d'une demande de dotation au titre de la du programme d'amendes de police 2024 concernant la voie communale "chemin de la drulhes" afin de maintenir au mieux l'état des routes et faciliter la circulation de nos administrés, en effectuant un élargissement de la voie communale « chemin de la drulhes » de Vezels Roussy VC n°2 via un travail de pelle et de compacteur, et de la pose d'enduit. Ces travaux permettront également de mieux desservir les maisons neuves et de récupérer les eaux pluviales.

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance des différents devis établis et compte-tenu de l'importance de ces travaux, et l'unanimité des membres présents décide :

- d'adopter le programme des travaux de voirie communale, pour la mise en sécurité par l'Elargissement de la voie communale "chemin de la drulhes" et de déposer auprès du Conseil Départemental une demande de dotation au titre du programme d'amendes de police 2024.

Le financement pourrait être le suivant :

Dépense globale : 12 157 €

- dotation amendes de police : 3 039 € (soit 25%)

- Autofinancement : 9 118 € HT (soit 75 %)

Ces travaux seraient effectués courant 2nd semestre 2024

Le financement nécessaire est prévu au budget primitif 2024

La séance est levée à 22h
Le Maire,
Jean-Luc TOURLAN